

<http://www.ujfp.org/spip.php?article8185>

UJFP

La France, pays des droits de l'homme... blanc !

- Lutte contre les racismes et les discriminations - Sans-papiers, réfugiés, migrants, exilés -



LE CLUB DE MEDIAPART

Date de mise en ligne : dimanche 15 novembre 2020

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

15 NOV. 2020 | PAR [ACCUEIL DE MERDE](#) | BLOG : [LE BLOG DE ACCUEIL DE MERDE](#)

L'expulsion du campement situé sous l'autoroute A1 à la porte de Paris à Saint-Denis est programmée par la Préfecture ce mardi 17 novembre, à 5 heures du matin. Dans ce campement insalubre s'entassent, dans des conditions indignes et effroyables, plus de 2 500 personnes exilées, réfugiées, en demande d'asile, nouvellement arrivées et déboutées de l'OFPRA.



© accueil de merde

Encore une fois la réponse conjointe de l'Etat et de la municipalité de Saint Denis au sort des exilés est lamentable. Malgré les incessants signaux d'alarme des associations, et les condamnations répétées par la Cour Européenne des Droits de l'Homme du non-respect par la France des droits humains les plus élémentaires (4e condamnation), l'Etat persiste et signe pour la 65ème fois et expulse violemment, sans solution durable, avec un dispositif policier répressif.

De nouveau, après avoir survécu dans des conditions sanitaires et humanitaires abjectes durant des semaines le long du canal en pleine pandémie de la COVID-19, les exilé.e.s, ne seront pas informé.e.s des destinations vers lesquelles ils et elles seront conduits, ni de la durée des "mises à l'abri" qui leur seront attribuées : au mépris du respect le plus élémentaire, les familles seront séparées, les liens sociaux seront détruits et les rendez-vous en préfectures fragilisés par ces éparpillements.

Mais quel est le coût humain, moral, économique et politique de ces démantèlements que les pouvoirs publics présentent comme des évacuations humanitaires ?

Les expulsions des campements informels ne constituent pas des solutions durables : l'hébergement des évacués n'est pas pérenne : **en moyenne 25% des personnes seront remises à la rue le jour même, 45% le seront au bout d'un mois** (Chiffres : [Rapport Cèdre Secours Catholique Caritas France, Action contre la faim et](#)

[Utopia, novembre 2020](#)). Les personnes exilées ne sont pas informées des évacuations qui sont systématiquement sous-dimensionnées et une large part d'entre elles et eux sera conduite vers des lieux très éloignés, voire dans d'autres régions, et ce, sans qu'on les en informe. La loterie reprend son cours ; certain.e.s seront lâché.e.s aux abords d'une station service, d'autres dans des CHU parmi des personnes sans-abri qui ne nécessitent ni le même suivi psychologique spécifique, ni le même accompagnement administratif, d'autres encore dans des centres décents, mais mardi, personne ne sera en CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile), tels que la loi le prévoit.

Cette expulsion se fait dans une atmosphère d'autant plus délétère que la crise sanitaire isole et violente plus encore les plus précaires et que **ce même mardi 17 novembre sera encore en discussion la proposition de loi n° 3452 relative à la sécurité globale dont l'une des propositions controversées empêcherait la diffusion de "débordement" policier**. L'article 22 de la proposition de loi, lui autorisant la surveillance par drone, renforce l'idée d'un tout sécuritaire et la militarisation de nos espaces publics. Les exilé.e.s dont l'unique contact avec l'État reste - en grande majorité - son bras armé, expulsant et repoussant de plus en plus loin de la capitale, en seront les premières victimes.

Plus que jamais il est de notre devoir d'informer, d'analyser et de dénoncer la manière dont l'État Français "accueille" les exilé.e.s.

L'incurie gouvernementale se manifeste encore et toujours par l'envoi de CRS, de Gendarmes Mobiles, de la BAC. La destruction des biens des personnes, de leurs tentes, de leurs sacs de couchage et de leurs effets personnels traumatise et tue.

Au premier confinement, 4 personnes ont trouvé la mort sur le campement de Saint Denis, au niveau du bassin de la Maltournée.

Le 3 novembre dernier, Rufus, un demandeur d'asile soudanais âgé de 66 ans est décédé sur le campement.

Nous vous invitons à venir observer par vous-mêmes comment cette 65e expulsion se déroulera.

Nous vous implorons de recueillir la parole des exilé.e.s et à mener de véritables investigations juridiques, sociales et économiques sur ces dispositifs aussi absurdes que vains et maltraitants.

Nous avons besoin de vous.

Rendez-vous Mardi 17 novembre à 5h du matin, lorsque la nasse policière se formera sur le canal Saint-Denis, entre Porte de Paris et le Stade de France.

COLLECTIF ACCUEIL DE MERDE